



Attention aux experts

Cher(e)s Collègues,

Dans le cadre de ses actions, la Commission Prévention attire votre attention et vous alerte sur des propositions de ventes aux enchères de vos œuvres par des experts en art peu scrupuleux.

En effet, depuis quelques temps déjà, certaines personnes sévissent en qualité d'expert en art sur l'ensemble du territoire en vous proposant la participation de vos œuvres à des ventes aux enchères moyennant un « droit d'entrée » substantiel pour frais de catalogue, de photos, etc..

Somme, une fois versée, qu'il vous sera très difficile de récupérer en cas de litige.

Ventes aux enchères dont les prix en salle ne correspondent pas toujours aux estimations de départ annoncées par ces experts. Ventes aux enchères organisées dans bien des cas dans d'obscures « salles des ventes ». Ventes aux enchères où les acheteurs tant promis sont rares même inexistantes. Etc.

Par conséquent, nous vous demandons d'être particulièrement vigilants lorsque vous êtes contactés par ces experts en art qui vous tiennent un discours très étudié afin de mieux vous convaincre d'accepter leurs conditions financières pour vous permettre d'atteindre une soi-disant cote officielle.

Même si la profession d'expert en art n'est pas aujourd'hui réglementée, des organisations professionnelles existent et s'attachent à garantir la probité et la moralité de leurs membres.

Les principales se sont regroupées en confédération régit par un code de déontologie commun : la CEDEA - Confédération Européenne Des Experts d'Art.

Si en tant qu'artiste professionnel, vous êtes contacté par un expert en art pour une vente aux enchères de vos œuvres, vérifiez son appartenance à une organisation professionnelle et refusez de payer un « droit d'entrée ».

Cordialement,

Pour La Maison des Artistes

Lydie van den Bussche Coordonnatrice de La Commission Prévention
Jean-Marc Bourgeois Vice-président & Administrateur de La Maison des Artistes

commission.prevention@lamaisondesartistes.fr

La Maison des Artistes, 11 rue Berryer, 75008 Paris, <http://www.lamaisondesartistes.fr>

Siège social - Hôtel Salomon de Rothschild - 11 rue Berryer - 75008 Paris
tél : 01.42.25.06.53 – fax : 01.42.25.10.93 - contacts@lamaisondesartistes.fr
Services Administratifs de Sécurité Sociale - 90 avenue de Flandre - 75019 Paris

Créée en 1952 par des artistes dans un esprit de solidarité, La Maison des Artistes est le regroupement des artistes des arts visuels auteurs d'œuvres graphiques et plastiques exerçant en France et a pour mission la gestion de leur sécurité sociale, ainsi que des activités d'intérêt général. La Maison des Artistes est agréée par l'État pour la gestion des assurances sociales des artistes auteurs d'œuvres graphiques et plastiques (art. L382-1 – R382-1 & R382-6 / -7 / -12 du code de la S.S.). Cette mission spécifique est dispensée par un service administratif sous l'égide du Ministère de la Culture et du Ministère des Affaires Sociales.